



PREMIER
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale

Synthèse de la menace informationnelle ayant visé les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024



Rapport public

Septembre 2024

Au titre des attributions qui lui sont confiées par l'article 3 du décret n°2021-922 du 13 juillet 2021, le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (VIGINUM) a pour **missions de détecter et de caractériser des opérations d'ingérences numériques étrangères (OINE)** en analysant les contenus publiquement accessibles sur les plateformes et les médias en ligne, y compris lors de l'accueil de grands événements sur le territoire national, qu'ils soient de nature politique (élections par exemple) ou de nature sportive avec un fort rayonnement international.

Par ailleurs, en tant que service technique d'investigation en ligne, **VIGINUM est autorisé par le décret n°2021-1587 du 7 décembre 2021 à opérer un traitement informatisé et automatisé des données à caractère personnel afin de contribuer à l'identification des OINE**, en l'espèce des manœuvres informationnelles ou des campagnes numériques de manipulation de l'information voyant notamment « *l'implication, de manière directe ou indirecte, d'un Etat étranger ou d'une entité non-étatique étrangère* ». Spécifique à l'activité opérationnelle de VIGINUM, la caractérisation de l'implication d'un acteur étranger ne peut être confondue avec la notion d'attribution à un commanditaire qui relève d'autres champs de compétence.

S'agissant de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP24) sur le sol français, VIGINUM a donc pour mandat de protéger le débat public numérique francophone contre toute tentative ou opération d'ingérence numérique étrangère susceptible notamment de :

- porter atteinte à l'image et à la réputation de la France en dénigrant sa capacité à accueillir, organiser et sécuriser de grandes compétitions internationales ;
- produire des effets dans le champ économique en s'attaquant aux parties prenantes des évènements, aux sponsors ou tout autre acteur économique français ;
- générer ou amplifier des troubles à l'ordre public dans la sphère physique afin de perturber le bon déroulement des évènements.

Afin de détecter ces manœuvres informationnelles à finalité malveillante, VIGINUM a ouvert en avril 2023 une opération dédiée à la protection du débat public numérique entourant les JOP24 et consistant à veiller l'activité d'écosystèmes numériques et de dispositifs d'influence ayant des liens caractérisés avec des puissances étrangères ou leurs intérêts. Cette approche opérationnelle est fondée sur l'analyse des modes opératoires et non des contenus.

I. LES JEUX OLYMPIQUES : UN ÉVÈNEMENT PLANÉTAIRE, PAR NATURE ATTRACTIF POUR LA MENACE INFORMATIONNELLE

Du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre 2024, la France a respectivement accueilli les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, 100 ans après les premiers Jeux de Paris lancés en juillet 1924. Sur le plan international, cette compétition s'est inscrite dans un contexte géopolitique dégradé et marqué par la persistance de conflits internationaux. Sur le plan national, les Jeux se sont déroulés dans un contexte post-électoral, à la suite des scrutins européen et législatif anticipé.

Évènement à résonance mondiale, les JOP24 ont enregistré des records d'audience¹ tant sur les télévisions que sur les plateformes numériques, portés notamment par la cérémonie d'ouverture des JO qui s'est tenue le 26 juillet et par l'engouement autour des épreuves et des sites olympiques. Très largement positive, cette audience considérable a aussi inévitablement offert des opportunités de manœuvres malveillantes pour les acteurs étrangers de la menace informationnelle. Le volume sans précédent d'engagement sur les réseaux sociaux a ainsi créé une caisse de résonance « utile » pour les dispositifs informationnels étrangers. Bénéficiant d'un terrain numérique exploitable, certains dispositifs se sont structurés et mobilisés pour insérer et/ou amplifier certains thèmes clivants dans le débat public traitant des JOP24, à l'image des sujets sur l'immigration, l'insécurité, l'insalubrité, l'inclusion des minorités et les questions de genre.

Les manœuvres informationnelles détectées en amont et durant les JOP24 et impliquant des acteurs étrangers ont toutes mis en exergue une volonté manifeste d'instrumentaliser, de manière planifiée ou opportuniste, tout évènement ou fait d'actualité en lien avec les Jeux afin de servir plusieurs finalités :

- **porter atteinte à l'image et à la réputation de la France** en dénigrant sa capacité à accueillir, organiser et sécuriser de grandes compétitions internationales ;
- **produire des effets dans le champ économique** en s'attaquant aux parties prenantes des évènements, aux sponsors ou tout autre acteur économique français ;
- **remettre en cause les valeurs universelles et démocratiques**, concomitamment à la promotion de modèles politiques alternatifs auprès d'audiences internationales ;
- **générer ou amplifier des troubles à l'ordre public** dans la vie réelle afin de perturber le bon déroulement des évènements.

Sur la période de veille considérée (avril 2023 – 8 septembre 2024), VIGINUM a identifié **43 manœuvres informationnelles ayant** ciblé les Jeux de Paris 2024, s'appuyant sur différents modes opératoires documentés ci-après. Si celles-ci se révèlent majoritairement opportunistes, le service a également caractérisé deux campagnes numériques planifiées et coordonnées de manipulation de l'information dont une à l'été 2023, désignée sous le nom « OLIMPIYA », et impliquant des acteurs pro-azerbaïdjanais².

¹ La chaîne NBC, qui bénéficiait des droits de retransmissions pour les États-Unis, a par exemple annoncé avoir rassemblé 41,5 millions d'auditeurs sur ses différents supports le 26 juillet, presque le double de l'audience enregistrée lors des Jeux de Tokyo. France Télévisions a également rassemblé plus de 24 millions de spectateurs, le deuxième meilleur score de l'histoire de la télévision française.

² https://www.lemonde.fr/international/article/2023/11/14/des-acteurs-proches-de-l-azerbaidjan-derriere-une-campagne-de-boycott-des-jo-de-paris_6200083_3210.html

II. APPRÉCIATION DE L'IMPACT DE CES MODES OPÉATOIRES SUR LE DÉBAT PUBLIC NUMÉRIQUE FRANCOPHONE ET L'OPINION PUBLIQUE

Bien que les JOP24 aient effectivement offert de nombreuses opportunités aux acteurs étrangers de la menace informationnelle, VIGINUM observe que les manœuvres identifiées ont, pour la plupart, peiné à obtenir une visibilité suffisante dans le débat public numérique francophone, pour produire des effets réels sur le bon déroulement des événements.

En matière de stratégie déployée, la majorité des acteurs étrangers malveillants a principalement cherché à instrumentaliser certaines audiences nationales. Cette stratégie a pour objet d'exploiter les biais cognitifs des audiences ainsi ciblées, en leur fournissant des contenus auxquels elles seront plus réceptives et donc davantage disposées à partager. Par ailleurs, la diffusion de contenus variés selon une logique multi-plateformes, traduit à la fois une volonté de diversifier les canaux pour toucher un maximum d'audiences mais aussi une intention de « tester » l'attractivité de certains sujets auprès de diverses audiences. Enfin, la dimension internationale des JOP24 offre la possibilité d'exploiter d'autres communautés linguistiques afin de porter atteinte à l'image de la France bien au-delà du seul territoire national.

La reprise de contenus de désinformation par des personnalités publiques françaises à forte audience s'est avérée être ce qui a le plus contribué à donner de la visibilité à ces manœuvres en dépassant les traditionnels écosystèmes-relais. Ce type de reprise, comme cela a pu être le cas d'une vidéo diffusée sous faux-drapeau du Hamas (voir partie III), a non seulement contribué à conférer de la visibilité aux manœuvres mais également à créer de la confusion dans la compréhension d'une situation.

En termes d'audience touchée, la plupart des manœuvres identifiées sont néanmoins restées confinées au sein d'écosystèmes restreints, limités aux primo-diffuseurs ou à de premiers relais d'influence, sans parvenir à réellement pénétrer le débat public numérique francophone. VIGINUM a également pu constater que certaines initiatives publiques de *débunking*³ de contenus identifiés dès leur primo-diffusion ont pu contribuer à leur donner une visibilité qu'ils n'auraient probablement pas atteinte de façon autonome.

Certains dispositifs semblent d'ailleurs désormais exploiter cet aspect, à l'instar de la campagne *Matriochka* qui interpelle directement les *fact-checkeurs* pour leur signaler leurs publications et occuper ainsi l'espace médiatique dans le but d'amplifier le risque que représente la menace informationnelle⁴.

Ainsi, le choix de révéler une campagne ou une manœuvre informationnelle doit reposer sur une analyse recoupée du risque d'impact, c'est-à-dire de la probabilité que celle-ci puisse sortir des communautés de réseaux sociaux pour s'étendre et gagner le champ physique.

À ce titre, la faible visibilité ou l'absence d'impact apparent d'une manœuvre ponctuelle ne doit pas éluder la nécessaire analyse des potentiels effets sur le long terme. En effet, la diffusion massive et régulière de narratifs polarisants ou l'instrumentalisation durable de certaines audiences ou communautés numériques peut contribuer à renforcer certaines lignes de fractures ou vulnérabilités existantes au sein de la société française. Ainsi, en amplifiant artificiellement une forme de contestation permanente, quand bien même celle-ci s'appuierait sur des faits réels, la menace informationnelle rend plus difficile la distinction entre une information manipulée et une opinion.

³ Débunker une fausse information consiste à démontrer en quoi celle-ci est erronée ou trompeuse, ce qui suppose de l'exposer par la même occasion.

⁴ <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/matriochka-une-campagne-prorusse-ciblant-les-medias-et-la-communaute-des-fact-checkers>

Toutefois, la relativement faible pénétration de ces manœuvres au sein du débat public numérique francophone peut aussi s'expliquer par une forte mobilisation de plusieurs médias et acteurs de la société civile ainsi que par différentes initiatives portées par les acteurs publics en France et à l'étranger.

III. PRINCIPAUX MODES OPÉATOIRES ADVERSES OBSERVÉS AVANT ET PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Manœuvres sous fausse bannière

Ce mode opératoire consiste à exécuter une opération d'influence en ligne de manière à en faire porter la responsabilité à un autre acteur, soit dans l'objectif d'éviter ou au contraire d'orienter de potentielles représailles, soit afin d'exacerber une situation ou une actualité à haut pouvoir de mobilisation. Ainsi, l'attaquant cherchera à utiliser les marques de reconnaissance ou les modes opératoires d'un adversaire pour tenter de semer la confusion.

VIGINUM a détecté l'usage de ce mode opératoire à plusieurs reprises, notamment en amont des JOP24.

Au mois de novembre 2023, des chaînes *Telegram* affiliées au dispositif d'influence numérique russe avaient ainsi diffusé une vidéo de menace ciblant les athlètes israéliens en utilisant les codes de l'organisation ultra-nationaliste turque « Loups Gris », qui ne l'a pourtant jamais revendiquée. Cette manœuvre opérationnelle a fait l'objet de nombreux articles de presse, ce qui témoigne d'une forte réactivité des médias sur les manipulations de l'information⁵.

Au mois de juillet 2024, VIGINUM a également détecté quelques jours avant la cérémonie d'ouverture, la publication d'une vidéo sur *X*, *Facebook* et *Telegram*, faisant apparaître un présumé membre du Hamas menaçant les JOP24 et la France, accusant celle-ci de soutenir Israël et dénonçant la participation d'athlètes israéliens à la compétition. Si l'individu s'adresse dans un arabe correct, son discours comporte des fautes d'intonation, suggérant qu'il pourrait ne pas s'agir de sa langue maternelle. Amplifiée grâce à plusieurs publications d'articles dans des médias africains, potentiellement rémunérés, cette manœuvre a été attribuée par le Centre d'analyse de la menace de l'entreprise *Microsoft* au mode opératoire russe *Storm-1516*⁶.



Capture d'écran de la vidéo du présumé membre du Hamas

Amplification de la visibilité d'actions préalablement menées dans le champ physique

Ce mode opératoire consiste à utiliser des actions d'affichages ou de tags dans des lieux publics pour ensuite générer des publications, de manière coordonnée ou « spontanée », sur les plateformes en ligne.

⁵ https://www.libération.fr/checknews/j0-2024-derrière-une-video-et-des-tags-menacant-les-athlètes-israéliens-une-nouvelle-operation-de-destabilisation-russe-20231118_7J4WJB3MKVC3FHFT3ZVAZ2HTV4/

⁶ <https://www.nbcnews.com/tech/misinformation/fake-video-threat-olympic-games-russia-rcna163186>

L'objectif est de donner l'impression que des acteurs se mobilisent dans l'espace public en faveur d'une cause.

À titre d'exemple, VIGINUM a détecté le 26 juillet 2024 une photo d'un affichage publicitaire d'un abribus du 20^{ème} arrondissement détourné pour cibler la délégation olympique israélienne. Cette photo a été massivement reprise, notamment sur X, dans la majorité par des comptes pro-palestiniens.



Affiche appelant au boycott des JOP24 dans un abris-bus du 20^{ème} arrondissement parisien

VIGINUM a également observé une tentative d'instrumentalisation d'actions menées dans le champ physique, notamment via la diffusion de photos de graffitis prétendument apposés sur les murs de Paris. Au mois de novembre 2023, VIGINUM a détecté sur les plateformes *Telegram*, *VK*, *Facebook* et *X*, plusieurs photos de graffitis représentant deux mains se transmettant une arme au-dessus des logos des Jeux Olympiques de Munich de 1972 et de Paris 2024⁷. La diffusion de ces photos de graffitis, dont l'authenticité n'a pas pu être démontrée, avait été amplifiée par plusieurs comptes présentant des caractéristiques inauthentiques, notamment rattachés au dispositif *RRN*⁸.



Graffitis prétendument localisés au 13 rue Buffon, Paris 5^{ème}, à 750m de la Grande Mosquée de Paris

Doxxing d'athlètes

Ce mode opératoire consiste à rechercher puis à divulguer en ligne des données sur la vie privée d'un individu. Dans le cadre des JO, le recours au *doxxing* a principalement consisté à accuser des athlètes de s'être rendus coupables de tricherie ou d'avoir commis des crimes afin de porter atteinte à leur

⁷ Au cours des jeux de 1972 à Munich, onze athlètes israéliens, pris en otage par l'organisation terroriste palestinienne « Septembre Noir », ont été assassinés.

⁸ https://www.liberation.fr/checknews/j0-2024-derriere-une-video-et-des-tags-menacant-les-athletes-israeliens-une-nouvelle-operation-de-destabilisation-russe-20231118_7J4WJB3MKVC3FHFT3ZVAZ2HTV4/

image et de créer des mouvements d'hostilité à leur égard pouvant générer des incidents dans le champ physique.

Ainsi, dans le cadre du conflit entre le Hamas et Israël, plusieurs sportifs israéliens ont vu certaines de leurs informations personnelles divulguées puis utilisées pour porter des accusations de crimes de guerre à leur encontre. VIGINUM a constaté l'utilisation de ce mode opératoire par l'écosystème numérique pro-iranien pour créer un environnement et des polémiques hostiles contre ces athlètes et le Comité International Olympique (CIO), en accusant ce dernier d'appliquer un "double standard" entre les athlètes israéliens d'une part et biélorusses et russes sous bannière neutre d'autre part.

Création de contenus audiovisuels

1. Contenus originaux

Ce mode opératoire consiste à produire des contenus originaux (image, audio et vidéo) manifestement inexacts ou trompeurs pour les diffuser ensuite sur différentes plateformes.

Le 5 juin 2024, VIGINUM a notamment détecté la diffusion d'une vidéo en langue mandarin avec des narratifs hostiles aux JOP24, affirmant que la Seine serait comparable au Gange en Inde « rempli de pétrole et de déchets », ou encore que l'air de Paris serait trop « nauséabond » pour les athlètes olympiques. Réalisée à l'aide de l'intelligence artificielle (IA), cette vidéo a été diffusée sur plusieurs plateformes chinoises de streaming vidéo.

Autre exemple, le 30 juillet 2024, VIGINUM a détecté la diffusion de trois vidéos⁹ sur *Instagram* faisant apparaître des athlètes israéliens vêtus dans un premier temps d'un uniforme militaire puis d'une tenue de compétition olympique avant de commettre des crimes. Le montage dévoile ensuite l'identité de trois athlètes israéliens participant aux JOP24 et les présentent comme des criminels de guerre.

2. Contenus usurpant l'identité d'organisations officielles

Ce mode opératoire consiste à créer ou détourner des contenus tout en usurpant le logo ou la charte graphique d'un média, d'une ONG ou d'une institution afin de conférer de la légitimité à une fausse information et ainsi tromper les internautes.

VIGINUM a ainsi détecté le 26 juillet 2024 la diffusion, par des comptes pro-iraniens, de visuels d'appel au boycott de l'équipe olympique israélienne reprenant le logo et la charte graphique de l'ONG *Amnesty International*¹⁰. Ces éléments graphiques accompagnaient des images générées par IA mettant en scène des athlètes israéliens portant physiquement atteinte à des civils palestiniens. Celles-ci étaient accompagnées d'un narratif appelant au boycott d'Israël ainsi que de hashtags dédiés.

Ce mode opératoire a également été observé par VIGINUM avec le dispositif pro-russe *Matriochka*¹¹ qui a plusieurs fois ciblé l'organisation des JOP24 en usurpant l'identité de médias ou d'institutions légitimes. Les manœuvres émanant de ce dispositif ont notamment tenté d'imposer le récit selon lequel la France serait incapable d'accueillir les JOP24 dans de bonnes conditions (sanitaires, sécuritaires, matérielles, transports) en ciblant les différentes instances d'organisation et en instrumentalisant le niveau réel de la menace terroriste qui pèserait sur l'événement.

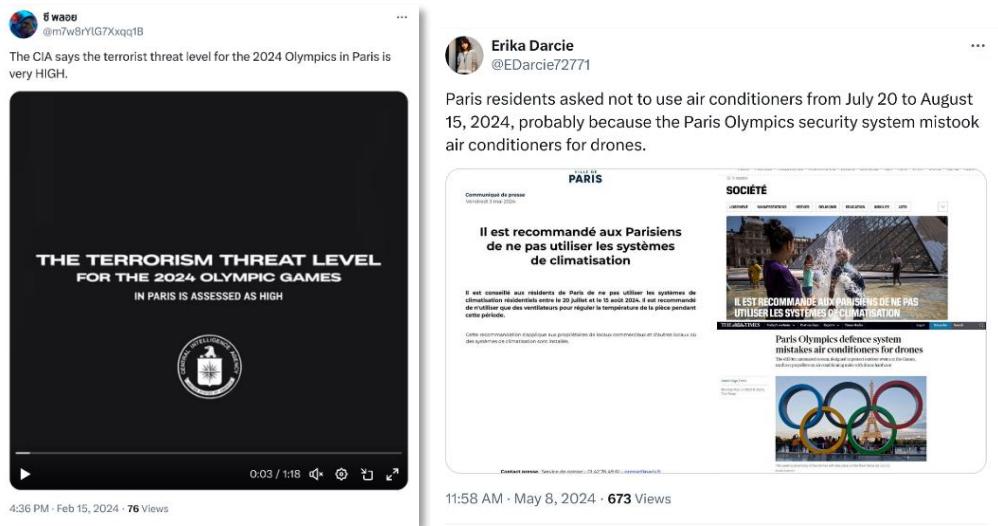
⁹ <http://archive.is/bWPWF> <http://archive.is/lpO5n> <http://archive.is/7Aa9E>

¹⁰ <https://archive.ph/wip/YTCZb>

¹¹ Mode opératoire actif depuis au moins septembre 2023 s'appuyant sur la publication de faux contenus (reportages, graffitis, mèmes, etc.), qui font ensuite l'objet d'une diffusion coordonnée dans l'espace réponse des publications de comptes X de médias, de personnalités et de cellules de fact-checking de plus d'une soixantaine de pays.

Cf. <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/matriochka-une-campagne-prorusse-ciblant-les-medias-et-la-communaute-des-fact-checkers>.

Ainsi, plusieurs publications ont usurpé la charte graphique de la DGSI ou de la CIA, en affirmant que le risque terroriste serait trop élevé pour assurer la bonne sécurité des évènements. D'autres ont par ailleurs diffusé un faux document de la Mairie de Paris invitant les Parisiens à ne pas activer leur climatisation, en raison d'un risque d'émission d'ondes susceptibles de perturber la circulation des drones sécurisant les infrastructures des JOP24.



Captures d'écran de publications Matriochka ciblant les JOP24

Recours non transparent à des influenceurs

Ce mode opératoire consiste à utiliser des comptes disposant d'une forte audience, en l'espèce des comptes cumulant plusieurs milliers d'abonnés et/ou entretenant une relation avec leur communauté, pour amplifier la diffusion d'un contenu et ainsi lui permettre de toucher une audience plus large.

Entre le 26 et le 27 juillet 2024, VIGINUM a identifié la diffusion coordonnée, par des comptes d'influenceurs sur la plateforme X, de narratifs en langue anglaise dénonçant la cérémonie d'ouverture des JO en la comparant avec celle des JO d'été de 2008 à Pékin. L'objectif de cette manœuvre était de dénigrer les valeurs universelles et démocratiques, tout en promouvant le modèle chinois auprès d'audiences internationales. L'ensemble des publications identifiées ont totalisé plus de sept millions de vues.

En outre, entre le 27 et 30 juillet 2024, VIGINUM a également détecté la diffusion sur plusieurs réseaux sociaux¹² d'une vidéo mettant en scène une influenceuse étrangère sinophone disposant d'une communauté de plus de 2 450 000 abonnés. Cette vidéo, en mandarin, critiquait directement les Jeux de Paris et notamment l'organisation de la cérémonie d'ouverture. En quatre jours, cette vidéo a accumulé plus de deux millions de vues, confirmant ainsi l'intérêt d'utiliser des personnalités disposant d'une forte communauté pour amplifier rapidement la visibilité d'un contenu.

Recours à des comptes inauthentiques

Ce mode opératoire consiste à utiliser des réseaux de comptes aux caractéristiques inauthentiques, que ce soit des *bots* ou des *trolls*, afin d'amplifier de manière artificielle la diffusion de contenus et narratifs. Ces comptes peuvent ainsi diffuser de manière coordonnée, parfois massive, des publications dans le

¹² La diffusion multi-plateformes d'un contenu est un mode opératoire en lui-même. En l'espèce, cette manœuvre a utilisé les réseaux suivants : *DouYin* (équivalent de *TikTok* en Chine), *Bilibili* (autre plateforme chinoise de vidéos), *Youtube*, *Facebook*, *Weibo* (équivalent de *X* en Chine) et *X* (anciennement *Twitter*).

but d'atteindre une vaste audience ou de donner une fausse impression d'un sujet en tendances (*astroturfing*).

Ces comptes possèdent souvent des caractéristiques spécifiques permettant de déceler leur caractère inauthentique tels qu'une date de création récente, l'utilisation de l'IA et du *copy-pasta*¹³, un nombre d'abonnés faible voire nul ou encore un nombre élevé de publications dans un intervalle de temps réduit.

Entre le 10 et le 29 juillet 2024, sur plusieurs plateformes chinoises, un réseau de comptes aux caractéristiques inauthentiques a diffusé des narratifs trompeurs en langue mandarin affirmant que 92% des produits dérivés et des équipements des JOP24 seraient fabriqués en Chine¹⁴. Les contenus diffusés correspondaient, pour la majorité, à des vidéos et articles ayant pour objet de vanter les mérites de l'industrie chinoise dans le monde, et son rôle indispensable dans la bonne tenue des JOP24.

Entre le 1^{er} et le 6 août, VIGINUM a également détecté la diffusion coordonnée par des comptes inauthentiques sur les plateformes *X* et *Tumblr* de narratifs trompeurs en langue anglaise relatifs à la cérémonie d'ouverture des JO 2024. Cette manœuvre informationnelle visait à polariser le débat public numérique autour de la cérémonie en diffusant des narratifs provocateurs provenant d'allégations d'acteurs identitaires et complotistes étrangers. Cet écosystème de compte est très probablement affilié au dispositif d'influence pro-PCC caractérisé en sources ouvertes et intitulé *Spamouflage*¹⁵.

Création et/ou amplification de hashtags

Ce mode opératoire vise à créer des hashtags¹⁶ polarisants qui sont ensuite relayés légitimement par de vrais internautes ou manipulés et amplifiés par des comptes aux caractéristiques inauthentiques (*bots* ou *trolls*).

Depuis le milieu de l'année 2023, VIGINUM a observé la création et l'amplification de plusieurs hashtags ciblant les JOP24 ou ses organisateurs. Par exemple, le dispositif pro-russe *RRN*¹⁷ a diffusé, sur *Facebook* et *X* le hashtag *#JOpourris2024* via plusieurs de ses comptes, bien qu'ils n'aient engendré qu'une faible visibilité.

En juillet 2023, des comptes pro-azerbaïdjanais avaient tenté de donner de la visibilité à plusieurs hashtags appelant au *boycott* des JOP24, tels que *#BoycottParis2024* ou *#NoParis2024*.

VIGINUM a également détecté la diffusion de hashtags, non amplifiés artificiellement, visant à dénoncer la participation d'athlètes de certaines nationalités à la compétition. Par exemple, la diffusion du *#BloodyOlympics* sur *X*, *Facebook* et *Instagram* a notamment été utilisée pour dénoncer les sponsors de l'événement et la décision du CIO d'autoriser la participation des athlètes russes et biélorusses à concourir sous bannière neutre.

¹³ Bloc de texte ou de visuel copié-collé à l'identique ou presque, sur une ou plusieurs plateformes web, dans le but d'amplifier la visibilité d'un message.

¹⁴ Ce narratif trompeur s'appuie notamment sur le fait que la peluche de la mascotte officielle des JOP24 est effectivement fabriquée à 90% en Chine. Cf. <https://www.lexpress.fr/economie/entreprises/paris-2024-la-mascotte-made-in-china-des-jo-symbole-d-un-couac-industriel-francais-HYVMW6APICRZPUTGPRKDHAH4/?auth=b6776d9a0f>

¹⁵ https://public-assets.graphika.com/reports/Graphika_Report_Spamouflage_Returns.pdf ; <https://blogs.microsoft.com/on-the-issues/2024/04/04/china-ai-influence-elections-mtac-cybersecurity/>.

¹⁶ Un hashtag est un mot-clé utilisé sur les réseaux sociaux pour marquer un thème à des fins d'optimisation de sa visibilité.

¹⁷ Également connue sous le nom de *Doppelganger*, cette campagne est active depuis le printemps 2022 et met en œuvre les principaux modes opératoires suivants : l'usurpation de l'identité de médias et institutions légitimes à travers le typosquatting de leur nom de domaine ; la création de pseudo-médias locaux diffusant des contenus pro-russes et anti-ukrainiens ; l'animation de réseaux de comptes inauthentiques sur plusieurs plateformes afin de diffuser les contenus de la campagne. Cf. <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/maj-19062023-rrn-une-campagne-numerique-de-manipulation-de-l'information-complexe-et->

Décontextualisation de vidéos

Ce mode opératoire consiste à extraire une vidéo de son contexte originel pour l'utiliser dans le but de tromper les audiences. Cette technique a été principalement utilisée dans un temps relativement restreint autour de la cérémonie d'ouverture des JO 2024, entre le 22 et le 29 juillet 2024.

Tout d'abord, au cours de la semaine précédant la cérémonie d'ouverture, VIGINUM a constaté une instrumentalisation opportuniste par des acteurs nationalistes et identitaires étrangers, principalement anglophones et hispanophones, de plusieurs actualités relevant de faits de violence successifs.

Ces acteurs numériques ont ainsi cherché à présenter la ville de Paris comme étant en proie à l'insécurité en raison de la présence de personnes issues de l'immigration, situation pouvant supposément décourager les touristes de se rendre aux JOP24. Dans ce cadre, plusieurs vidéos liées à certains faits de violence ont été sorties de leur contexte initial dans le but d'alimenter ce narratif de manière trompeuse.

Concomitamment à la cérémonie d'ouverture, VIGINUM a détecté la diffusion par des comptes X qui se présentent comme nationalistes indiens, pro-TRUMP et pro-Israël d'un montage de trois vidéos décontextualisées faisant apparaître des infrastructures et des véhicules en feu à Paris. Or, ce même montage avait déjà été diffusé lors des faits de violences urbaines à Nanterre en juillet 2023, preuve du caractère manifestement trompeur de ces publications.



Captures d'écran d'une publication du montage des vidéos sur X



Capture d'écran d'une publication d'une vidéo décontextualisée sur X

En outre, à partir du 28 juillet et, à la suite de la cérémonie d'ouverture, plusieurs comptes X identitaires et ultra-conservateurs, à nouveau anglophones et hispanophones, ont diffusé une vidéo décontextualisée faisant apparaître « des milliers de chrétiens » qui se seraient réunis en France pour protester contre la cérémonie d'ouverture, jugée « anti-chrétienne ». Or, cette vidéo avait été initialement partagée le 15 août 2022 à l'occasion de la fête de l'Assomption.

Enfin, plus tôt dans l'année, VIGINUM avait également détecté l'utilisation de ce mode opératoire entre le 14 et le 16 mai 2024 sur X et des plateformes chinoises, par des comptes sinophones instrumentalisant un extrait d'une conférence de presse de la porte-parole adjointe du parti politique espagnol PODEMOS au cours de laquelle celle-ci demandait au gouvernement espagnol de boycotter tout événement international auquel Israël participerait.

À PROPOS DE VIGINUM



Créé le 13 juillet 2021 et rattaché au SGDSN, le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (VIGINUM) a pour raison d'être la protection du débat public numérique touchant aux intérêts fondamentaux de la Nation.

Ce service technique et opérationnel de l'État a pour mission de détecter et caractériser les campagnes de manipulation de l'information sur les plateformes numériques, impliquant des acteurs étrangers dans le but de nuire à la France et à ses intérêts.

[Service de vigilance et protection contre les ingérences numériques étrangères | SGDSN](#)